

Année 2023

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement



Table des matières

Préambule	2
Qu'est-ce que le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service ?	2
La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne	2
Partie 1 - L'Assainissement Collectif.....	3
1. Présentation du service assainissement.....	4
1.1. Le territoire.....	4
1.2. La compétence assainissement collectif	5
1.3. Rappel règlementaire	5
2. Périmètre en concession	6
2.1. Fonctionnement du Service.....	6
2.2. Indicateurs techniques	6
2.3. Indicateurs financiers	17
3. Périmètre en régie.....	18
3.1. Fonctionnement du Service.....	18
3.2. Indicateurs techniques	18
3.3. Indicateurs financiers	39
4. Synthèse financière de l'année 2023	41
4.1. Montants financiers.....	41
4.2. Etat de la dette et durée d'extinction	42
4.3. Amortissements.....	42
5. Perspectives 2024.....	43
Partie 2 - L'Assainissement Non Collectif.....	44
1. Présentation du SPANC	45
1.1. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	45
1.2. Périmètre d'activité	45
1.3. Les missions	45
1.4. Le mode de gestion	46
2. Indicateurs techniques	47
2.1. Indice de mise en œuvre du service d'assainissement non collectif (D302.0).....	47
2.2. Contrôles réalisés en 2023	48
2.3. Taux de conformité.....	49
3. Indicateurs financiers	51
3.1. Redevances d'assainissement non collectif	51
3.2. Compte administratif 2024.....	51
4. Perspectives 2024.....	52
4.1. Zonage d'assainissement.....	52
LEXIQUE	53

Préambule

Qu'est-ce que le Rapport sur le Prix et la Qualité de Service ?

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante, des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement destinés notamment à l'information des usagers. Il comprend des indicateurs techniques, financiers et de performance.

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne (CCPC) a été créée suite à la fusion-extension de 3 anciennes communautés de communes et de 8 communes :

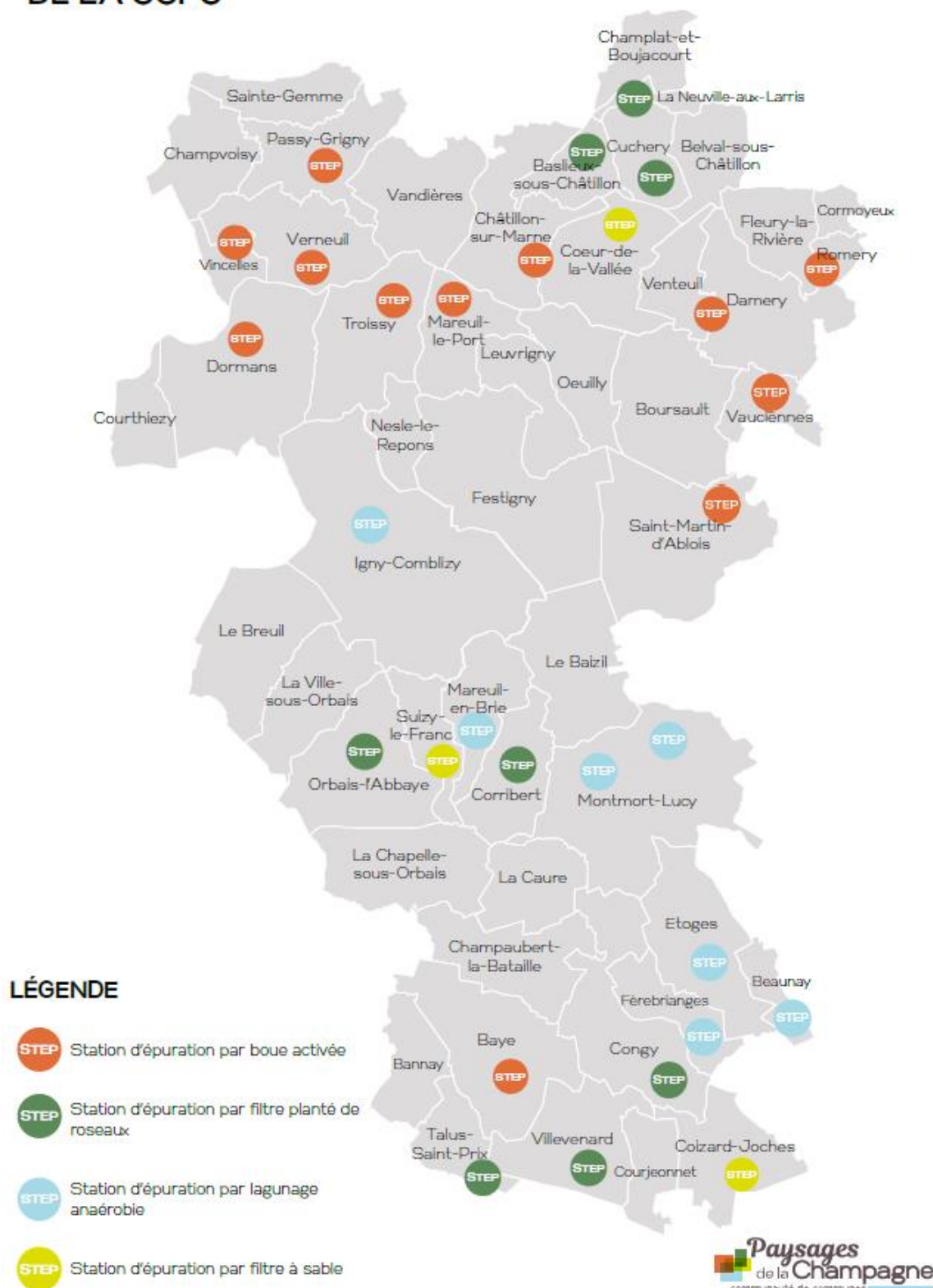
- La Communauté de Communes de la Brie des Etangs (CCBE)
- La Communauté de Communes des Coteaux de la Marne (CCCM)
- La Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V)
- Les communes de Baslieux-sous-Châtillon, Belval-sous-Châtillon, Champlat et Boujacourt, Châtillon sur Marne, Cuchery, La Neuville-aux-Larris, Passy-Grigny et Vandières, membres de l'ancienne Communauté de Communes Ardre et Châtillonnais (CCAC)

Partie 1 - L'Assainissement Collectif

1. Présentation du service assainissement

1.1. Le territoire

EMPLACEMENT DES STATIONS D'EPURATION DE LA CCPC



1.2. La compétence assainissement collectif

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne exerce la compétence « Assainissement collectif ». A travers cette compétence, elle a donc en charge la collecte, le transport et le traitement des eaux usées domestiques et parfois des eaux usées non domestiques sur autorisation (activités artisanales, activités industrielles, activités vinicoles, ...).

La collecte et le transport sont réalisés grâce au réseau public d'assainissement composé de 180 485 ml de réseaux en séparatif et en unitaire et 46 postes de relèvements.

Le traitement est réalisé grâce aux 30 stations d'épuration.

1.3. Rappel réglementaire

Pour rappel, le « chapitre II : EAUX USEES DOMESTIQUES » du règlement de service de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne précise :

*« Comme le prescrit l'Article L1331-1 du Code de la santé publique, tous les immeubles qui ont accès au réseau public d'assainissement disposé pour recevoir les eaux usées domestiques et établi sous la voie publique, soit directement, soit par l'intermédiaire de voie privée ou de servitude de passage, **doivent obligatoirement être raccordés à ce réseau dans un délai de deux ans à compter de sa date de mise en service.***

Au terme de ce délai, conformément à l'article L1331-8 du Code de la santé publique :

Tant que le propriétaire ne s'est pas raccordé (de manière conforme) au réseau public d'assainissement, il est astreint au paiement d'une majoration, dans la limite de 100 % de sa redevance d'assainissement.

Le taux de la majoration est fixé par délibération de conseil communautaire.

Pour les constructions édifiées postérieurement à la mise en service du réseau, le raccordement doit être sans délai et avant toute occupation de l'immeuble.

Si l'obligation de raccordement n'est pas respectée dans le délai imparti, la CCPC peut procéder, après mise en demeure, aux travaux nécessaires, y compris en domaine privé, aux frais du propriétaire.

Les immeubles non desservis par le réseau ou situé en zonage non collectif doivent obligatoirement être doté, d'un assainissement autonome et conforme à la législation en vigueur, et en bon état de fonctionnement. »

2. Périmètre en concession

2.1. Fonctionnement du Service

Le service d'assainissement collectif est géré en délégation de service public pour les communes de Binson-et-Orquigny, Châtillon-sur-Marne, Dormans, Igny-Comblizy, La-Neuville-aux-Larris, Mareuil-le-Port, Passy-Grigny, Troissy, Verneuil, Villers-sous-Châtillon, Vincelles. Il est à noter que la commune de Binson-et-Orquigny est raccordée à la station d'épuration de Châtillon-sur-Marne.

Les communes de Belval-sous-Châtillon, Champlat-et-Boujacourt, Champvoisy, Courthiézy, Festigny, Le Breuil, Leuvrigny, Nesle-le-Repons, Oeuilly, Reuil, Sainte-Gemme et Vandières sont concernées par un Assainissement Non Collectif. La compétence de l'Assainissement Non Collectif est gérée en régie par la collectivité.

Une Délégation de Service Public (DSP) a été mise en place pour assurer l'entretien des stations d'épuration. Elle a été confiée à l'entreprise VEOLIA jusqu'au 31 Décembre 2029.

Ce dernier a également en charge l'autosurveillance et l'entretien des réseaux et postes de relèvement.

La gestion des espaces verts des stations d'épuration est assurée par le délégataire.

2.2. Indicateurs techniques

2.2.1 La Collecte et le transport des effluents

Les Chiffres

La collectivité possède 59 km de réseaux sur ce territoire, répartis en 22 km de réseaux en unitaire et de 37 km de réseaux en séparatif.

En 2023, il y avait 3 335 abonnements de comptabilisés.

Les Raccordements

La Communauté de Communes réhabilite progressivement les sites de traitement et équipe progressivement les communes concernées de réseaux d'assainissement. Afin de répartir les coûts dans le temps, les réseaux sont réalisés par tranches successives.

Commune	Type	Capacité (EH)	Nb habitations raccordées
Binson-et-Orquigny	Boues activées (step de Châtillon)	900	95
Châtillon-sur-Marne	Boues activées		351
Dormans	Boues activées	5 000	1 532
Igny-Comblizy	Lagunage aéré	400	179
La-Neuville-aux-Larris	Filtre planté de roseaux	250	98
Mareuil-le-Port	Boues activées	900	632
Passy-Grigny	Boues activées	500	140
Troissy	Boues activées	1 083	411
Verneuil	Boues activées/Bio disques	1 100	416
Villers-sous-Châtillon	Filtre à sable	250	126
Vincelles	Boues activées/Culture fixées	750	212
Total		11 133	4 192

**Données du tableau estimées*

De nombreux travaux de création de réseaux sont donc encore à prévoir afin de raccorder l'ensemble des habitations prévues aux différentes stations d'épuration existantes.

Les propriétaires ont un délai légal de 2 ans pour effectuer le raccordement de leurs eaux usées au réseau public d'assainissement, à partir de la mise en route de celui-ci.

Les travaux

En 2023, le délégataire a réalisé les travaux sur les réseaux suivants :

- ✓ Curage préventif : 4 225 ml de réseaux curés
- ✓ Inspections Télévisées des Réseaux : 390 ml
- ✓ Test à la fumée : 441 ml
- ✓ Curages des postes : 2 curages par poste
- ✓ Désobstructions sur réseaux : 16 interventions réparties de la façon suivante :
 - Désobstruction sur branchements : 4 interventions
 - Désobstruction sur canalisations : 3 interventions
 - Désobstruction sur accessoires : 9 interventions
- ✓ Réparations de branchements : 1
- ✓ Réparations de collecteurs : 0
- ✓ Réparations de regards : 0
- ✓ Remplacements de tampons : 1

En 2023, le délégataire a réalisé sur le réseau les renouvellements suivants :

Réseaux :

Lieu ou ouvrage	Description
Verneuil 43 Rue de la Tour	Renouvellement + MAN de tampon EU Renouvellement Tampon 1,3m x 1,3m 08/12/2023

**Données du délégataire VEOLIA*

Postes de relèvement :

Lieu ou ouvrage	Description
PR ZI DORMANS	Remplacement pompe (GCS)
PR CHATILLON SUR MARNE - Moulin Carré	Pompe 2 (PPR)
PR MAREUIL LE PORT Petit voisin	Pompe 2 (PPR)
PR TROISSY Barbiers	Pompe 1 (GCS)
PR DORMANS Varennes	Pompe 1 (GCS)
PR DORMANS ZI	Tampon du poste (réparation) (GCS)
PR DORMANS ZI	Batterie Sofrel (GCS)
PR VERNEUIL La Barre	Pompe 1 (PPR)
PR CHATILLONMARNE Clos de la Noue	Pompe 2 (PPR)

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2023, la CCPC a réalisé en plus des travaux à la charge du délégataire, les travaux suivants :

Opérations	Coût
Réparation d'un branchement 17a rue Pasteur à Troissy	2 280,77 €
Reprise d'un branchement rue des Genêts à Montigny – Châtillon-sur-Marne	1 677,50 €
Modification de l'alimentation électrique du PR du Cils à Troissy	3 375,00 €

En 2023, le délégataire a réalisé sur le réseau les travaux neufs suivants :

Lieu ou ouvrage	Description
DORMANS 2 Rue Andre Deltour	Création de branchement EU PVC125 3 ml 10/01/2023
DORMANS Ruelle Du Chauffour (Soilly)	Création de branchement EU PVC125 70 ml 12/02/2023
DORMANS 10 Rue de Condé	Création de branchement EU PVC 125 7 ml 22/09/2023
TROISSY 17 A Rue Pasteur	Création de branchement EP PVC160 3 ml 14/12/2023 (pour mémoire)
VERNEUIL 41 Rue de la Tour	Création de branchement EU PVC125 2 ml 25/01/2023
CHATILLON SUR MARNE Rue du Contour	Pose de boîte de branchement EU 1 regard EU 31/03/2023
DORMANS Ruelle du Chauffour (Soilly)	Création de branchement EP PVC 125 70 ml 12/02/2023 (pour mémoire)

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2023, le délégataire a réalisé sur les stations de traitement et les postes de relèvement, les travaux suivants :

Lieu ou ouvrage	Description
PR CHATILLON/MARNE Clos de la Noue	Travaux de sécurisation
STEP VILLERS SOUS CHATILLON	Travaux de sécurisation

**Données du délégataire VEOLIA*

2.2.2 Le traitement

Les unités de traitement

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne possède actuellement 10 stations d'épuration sur ce territoire, réparties sur 11 communes représentant une capacité totale de 9 333 équivalents habitants (EH). Elle possède également 22 postes de relèvement ainsi que 9 déversoirs d'orage.

Commune	Type de traitement	Capacité (EH)	Capacité (kgDBO5/j)	Mise en Service	Type de Réseau
Châtillon-sur-Marne	Boues activées	900	54	1972	Séparatif et unitaire
Dormans	Boues activées	5000	300	2023	Séparatif et unitaire
Igny-Comblizy	Lagunage aéré	400	24		Unitaire
La Neuville-aux-Larris	Filtre planté de roseaux	250	15	2022	Séparatif et unitaire
Mareuil le Port	Boues activées	900	54		Séparatif et unitaire
Passy-Grigny	Boues activées	500	30	1970	Séparatif et unitaire
Troissy	Boues activées	1083	65		Séparatif et unitaire
Verneuil	Boues activées/ Bio disques	1100	66	2014	Séparatif et unitaire
Villers-sous-Châtillon	Filtre à sable	250	15	1960	Séparatif et unitaire
Vincelles	Boues activées/ Culture fixée	750	45	2015	Unitaire

L'autosurveillance

Pour donner suite aux obligations réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5) le délégataire réalise des bilans 24 heures.

En 2023, les bilans réglementaires (analyses sur échantillons moyens sur 24h) ont donc été réalisés en entrée et sortie des 10 stations en fonctionnement sur ce secteur de la Collectivité. Les résultats de conformité sont présentés ci-après :

Station d'épuration de Châtillon sur Marne

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
04/09/2023	1,58	97,1	9,31	85,2	0,95	97,1	2,36	76,7	2,46	75,8	0,7	46,4

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Dormans

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
janvier	7,80	95,08	32,00	88,44	5,22	95,79						
février	1,50	98,95	9,10	96,27	1,36	98,42						
mars	3,80	98,41	12,00	97,38	1,79	98,70	0,80	98,56	1,10	97,94	0,10	98,52
avril	8,10	96,31	36,30	91,27	8,14	96,83						
mai	5,30	98,38	79,30	70,89	8,47	94,81						
juin	3,00	99,33	11,90	97,86	1,43	99,50	0,90	98,47	1,00	98,25	0,20	97,40
juillet	2,80	97,00	15,70	89,63	1,39	98,24						
août	4,40	91,75	14,00	89,13	1,40	97,50						
septembre	0,90	99,66	3,80	98,88	1,27	99,23	0,70	98,66	5,10	89,88	0,40	88,56
octobre	29,10	77,31	15,80	92,00	1,48	98,33	3,30	87,33	3,50	86,47	0,70	72,73
novembre												
décembre												

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Mareuil le Port

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
04/05/2023	0,12	97,3	0,4	96,9	0,05	98,9	0,03	98,2	0,06	96,6	0,13	26,2
06/11/2023	0,31	98,3	1,14	96,6	0,18	98,6	0,4	89,3	0,73	80,4	0,5	-28,4

*Données du délégataire VEOLIA/ La STEP est NON-CONFORME en performance (quantité de boues évacuées trop faible).

Station d'épuration de Troissy

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
22/02/2023	28,83	-46,2	37,26	7,4	6,8	24,2	6,42	12,3	6,45	11,9	0,82	-30,4
29/03/2023	1,75	65,2	9,07	67,1	1,68	80,0	3,22	29,8	3,29	28,3	0,28	31,5
02/05/2023	0,83	97,4	2,52	94,5	0,25	98,3						
17/08/2023	1,17	92,9	1,87	96,4	0,23	99,1	0,12	98,6	1,13	86,2	0,45	65,4
19/10/2023	0,94	95,8	2,35	96,4	0,28	99,0						
21/11/2023	9,9	-5,2	11,96	51,6	0,88	94,0						

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
22/02/2023	Oui	Oui	DBO5 DCO MES	Non	NC sur les paramètres suivants en sortie d'usine : - DBO5 : valeur à 50 mg/l (seuil = 35 mg/l) et un rendement inférieur de 24,24 % (seuil = 50 %) ; - DCO : valeur à 274 mg/l (seuil = 200 mg/l) et un rendement inférieur à 7,43 % (seuil = 60 %) ; - MES : valeur 212 mg/l (seuil = 85 mg/l) et un rendement inférieur de 46,21 % (seuil = 50 %).
21/11/2023	Oui	Oui	MES	Non	NC sur le paramètre MES en sortie d'usine avec une valeur à 101 mg/l (seuil = 85 mg/l) et un rendement inférieur de 5,21 % (seuil = 50 %)

Station d'épuration de La Neuville aux Larris

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
26/06/2023	0,5	96,38	1,7	94,01	0,3	94,71	0,4	85,39	1,7	39,06	0,2	46,25
28/11/2023	0,3	96,15	1,4	92,14	0,4	94,64	0,1	96,27	1,7	33,89	0,2	-11,64

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Igny-Comblizy

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
26/06/2023	3,12	91,8	0,66	98,5	0,18	97,3	0,07	95,2	0,6	66,2	0,05	78,0

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est CONFORME en performance sur la base de l'autosurveillance du délégataire. Un contrôle inopiné du service Police de l'Eau de la DDT réalisé en 2022 a classé cette station NON-CONFORME à cause d'un déversement continu d'effluent au niveau du déversoir en tête de station.

Station d'épuration de Passy Grigny

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
04/01/2023	3,53	67,6	12,75	26,7	5,03	39,1	1,98	27,1	2	26,9	0,2	25,3
02/05/2023	10,65	94,5	45,3	57,8	25,5	68,2	7,58	-3,2	7,59	-3,2	0,68	31,1
16/08/2023	8,85	20,3	37,65	-4,6	16,5	21,4	6,61	13,6	6,63	13,6	0,58	-17,2
19/10/2023	6,08	81,8	5,93	93,4	1,43	97,2	0,56	91,6	0,59	91,1	0,08	89,1
21/11/2023	1,35	93,2	2,78	92,9	0,75	95,7	1,52	74,2	1,54	74,0	0,2	63,2

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan réhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
04/01/2023	Oui	Non	DBO5	Non	NC sur le paramètre DBO5 en sortie d'usine avec une valeur à 67 mg/l (seuil = 35 mg/l) et un rendement inférieur à 39,709 % (seuil = 60 %).
02/05/2023	Oui	Oui	DBO5 DCO MES	Non	NC sur les paramètres suivants en sortie d'usine : - DBO5 : valeur à 340 mg/l (seuil = 70 mg/l) ; - DCO : valeur à 604 mg/l (seuil = 400 mg/L) et un rendement inférieur à 57,76 % (seuil = 60 %) ; - MES : valeur à 142 mg/l (seuil = 85 mg/l).
16/08/2023	Oui	Oui	DBO5 DCO MES	Non	NC sur les paramètres suivants en sortie d'usine : - DBO5 : valeur à 220 mg/l (seuil = 70 mg/l) et un rendement inférieur à 21,43 % (seuil = 60 %) ; - DCO : valeur à 502 mg/l (seuil = 400 mg/L) et un rendement inférieur à 4,58 % (seuil = 60 %) ; - MES : valeur à 118 mg/l (seuil = 85 mg/l) et un rendement inférieur à 20,27 % (seuil = 50 %).

Station d'épuration de Verneuil

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
04/05/2023	0,31	97,4	1,91	89,8	0,46	90,8	0,11	95,5	2,01	17,0	0,14	40,0
08/11/2023	0,12	96,1	0,55	93,2	0,07	97,1	0,03	98,4	0,68	61,2	0,08	44,7

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
04/05/2023	Oui	Oui	NGL	Non	NC sur le paramètre NGL avec une valeur à 60,83 mg/l (seuil = 50 mg/l) et rendement inférieur à 16,95 % (seuil = 50 %).

Station d’épuration de Villers sous Châtillon

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
05/01/2023	2,62	23,3	5,66	66,1	2,93	63,3	1,28	29,3	1,42	22,2	0,1	35,8
03/05/2023	1,37	98,1	20,86	57,8	14,06	59,8	2,26	30,8	2,27	30,7	0,19	54,0
16/08/2023	0,84	60,0	1,79	86,7	0,19	91,9	1,68	-38,0	2,32	-88,5	0,22	-82,4
30/10/2023	3,19	96,4	4,41	87,0	1,14	95,3	0,79	37,6	0,8	37,3	0,08	35,8

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
05/01/2023	Oui	Oui	DBO5 MES	Non	NC sur les paramètres suivants en sortie d’usine : - DBO5 : valeur 77 mg/l (seuil = 70 mg/l) ; - MES : valeur à 69 mg/l (seuil = 30 mg/l) et un rendement inférieur à 23,33 % (seuil = 50 %).
03/05/2023	Oui	Oui	DBO5 DCO	Non	NC sur les paramètres suivants en sortie d’usine : - DBO5 : valeur 370 mg/l (seuil = 70 mg/l) et un rendement inférieur à 59,78 % (seuil = 60 %) ; - DCO : valeur à 549 mg/l (seuil = 400 mg/l) et un rendement inférieur à 57,77 % (seuil = 60 %).

Station d’épuration de Vincelles

Qualité du rejet et rendement épuratoire du système de traitement :

Charges en sortie et rendement	MES		DCO		DBO5		NTK		NGL		Pt	
	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%	Kg/j	%
04/09/2023	0,79	89,0	1,39	89,7	0,73	82,5	0,53	80,8	1,66	39,8	0,18	34,2

*Données du délégataire VEOLIA / La STEP est NON-CONFORME en performance.

Détail des non-conformités

Bilans	Bilan non conforme	Bilan rédhibitoire	Paramètres concernés	Dépassement des conditions normales de fonctionnement	Commentaires
04/09/2023	Oui	Non	NGL Ptot	Non	NC sur les paramètres suivants en sortie d'usine : - NGL : valeur 39,82 % en rendement (seuil = 50 %) ; - Ptot : valeur 34 ?2 % en rendement (seuil = 40 %)

La Production de boues

En 2023, les stations d’épuration de Dormans, Mareuil-le-Port sont concernées par une évacuation de boues. Les tableaux suivants reprennent les quantités et les caractéristiques principales des boues :

Station de Dormans :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Compostage norme NF	284,1	5,39	15,3	100,00
Station d'épuration	253,4	8,48	21,5	100,00
Total	537,5	6,85	36,8	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.
*Données du délégataire VEOLIA

En 2023, les boues de la station de Dormans ont été évacuées en partie vers la station d’épuration de Mardeuil pour y être traitées, et en partie vers le centre de compostage de Vélye (51). A noter que les volumes sont plus importants en 2023, car les boues présentes dans les anciens bassins ont été évacuées avant démolition.

Station de Mareuil-le-Port :

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Station d'épuration	35,3	1,13	0,4	100,00
Total	35,3	1,13	0,4	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.
*Données du délégataire VEOLIA

En 2023, les boues de la station de Mareuil-le-Port ont été traitées à la station d’épuration de Mardeuil.

Remarques :

L'ensemble des boues ont été traitées et valorisées conformément à la réglementation.

Les travaux

En 2023, le délégataire a réalisé sur les stations d'épuration les renouvellements suivants :

Lieu ou ouvrage	Description
STEP IGNY COMBLIZY	Aérateur lagune 1 (PPR)
STEP TROISSY	Armoire Télégestion (PPR)
STEP TROISSY	Motoréducteur Pont Brosse(PPR)
STEP VINCELLES	Débitmètre 2 voies (PPR)
STEP VINCELLES	Pompe 2 Bassin Tampon (GCS)

En 2023, le délégataire a réalisé les interventions sur les stations d'épuration suivantes :

Lieu ou ouvrage	Description
Ensemble des installations	Entretien des espaces verts
Ensemble des installations	Vérifications des installations électriques par un organisme agréé (SOCOTEC)
Ensemble des installations	Vérifications des installations de levage par un organisme agréé
Ensemble des installations	Curage préventif des ouvrages
Ensemble des installations	Gestion des boues
STEP CHATILLON/MARNE	Défaut suite coupure EDF (20/06/2023)
STEP CHATILLON/MARNE	Défaut secteur (08/10/2023)
STEP CHATILLON/MARNE	Défaut disjoncteur, contrôle et remise en service (20/06/2023)
STEP DORMANS	Défaut EDF (23/02/2023)
STEP DORMANS	Défaut pompe relèvement 1, contrôle et remise en service (10/06/2023)
STEP DORMANS	Défaut pompes (12/09/2023)
STEP DORMANS	Défaut étalonnage sonde, diagnostic et réglage des capteurs de mesure (12/12/2023)
STEP DORMANS	Défaut pompe 1 bouchée, intervention débouchage et remise en service (29/12/2023)
STEP DORMANS	Défaut pompe, réarmement pompe 2 (16/07/2023)
STEP PASSY GRIGNY	Défaut secteur (02/08/2023)
STEP TROISSY	Défaut alimentation secteur, panne EDF (25/07/2023)
STEP TROISSY	Défaut arrêt d'urgence suite micro-coupure, contrôle et remise en service (22/07/2023)
STEP TROISSY	Défaut disjoncteur. contrôle et remise en service (20/06/2023)

**Données du délégataire VEOLIA*

En 2023, la CCPC a réalisé en plus des travaux à la charge du délégataire, les travaux suivants :

Opérations	Coût
Reprise tête d'aqueduc sortie des eaux traitées de la station d'épuration de Igny-Comblizy	3 384,24 €

2.2.3 Conformité des raccordements

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne réalise en régie le contrôles de raccordement des rejets des eaux usées et pluviales, soit dans le cadre de vente, soit après des travaux publics d’assainissement. La conclusion peut être conforme, non conforme ou indéterminée lorsque tous les exutoires ne peuvent pas être identifiés.

Année 2023	Nombre de contrôle	CONFORME	NON CONFORME	Indéterminée
BINSON ET ORQUIGNY	0	0	0	0
CHATILLON SUR MARNE	4	4	0	0
DORMANS	35	10	17	8
IGNY COMBLIZY	5	2	3	0
LA NEUVILLE AUX LARRIS	2	0	2	0
MAREUIL LE PORT	0	0	0	0
PASSY-GRIGNY	0	0	0	0
TROISSY	6	1	3	2
VERNEUIL	2	0	2	0
VILLERS SOUS CHATILLON	0	0	0	0
VINCELLES	4	1	3	0
TOTAL	58	18	30	10

2.3. Indicateurs financiers

2.3.1 Prix détaillé d'une facture de 120 m³ pour la collecte et le traitement des eaux usées au 01/01/2024

COMMUNES	Part Déléataire		Part Collectivité		A.E.S.N	Facture 120 m3		
	Abonnement	Consommation m³	Abonnement	Consommation m³	Modernisation des réseaux de collecte	Total H.T pour 120 m³	Total T.T.C pour 120 m³	Prix moyen TTC m³
Binson-et-Orquigny	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Châtillon-sur-Marne	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Dormans	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Igny-Comblizy	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
La Neuville-aux-Larris	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Mareuil le Port	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Passy-Grigny	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Troissy	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Verneuil	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Villers-sous-Châtillon	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €
Vincelles	31,44 €	0,8801 €	55 €	1,97 €	0,1850 €	450,652 €	495,712 €	4,131 €

2.3.2 Evolution du prix de l'assainissement, pour 120 m³ TTC

COMMUNES	Au 01/01/2023	Au 01/01/2024	N/N-1
	T.T.C	T.T.C	%
Binson-et-Orquigny	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Châtillon-sur-Marne	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Dormans	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Igny-Comblizy	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
La Neuville-aux-Larris	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Mareuil le Port	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Passy-Grigny	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Troissy	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Verneuil	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Villers-sous-Châtillon	485,267 €	495,712 €	+ 2,15
Vincelles	485,267 €	495,712 €	+ 2,15

3. Périmètre en régie

3.1. Fonctionnement du Service

Le service d'assainissement collectif est géré en régie pour les communes de Baslieux-sous-Châtillon, Baye, Beaunay, Coizard-Joches, Congy, Cormoyeux, Corriber, Cuchery, Damery, Etoges, Fèrebrianges, Fleury-la-Rivière, Mareuil-en-Brie, Montmort-Lucy, Orbais-l'Abbaye, Romery, Saint-Martin-d'Ablois, Suizy-le-Franc (en partie), Talus-Saint-Prix, Vauciennes, Venteuil et Villevenard.

La commune de Bannay, Boursault, Champaubert, Courjeonnet, La Caure, La-Chapelle-sous-Orbais, La-Ville-sous-Orbais, Le Baizil et Suizy-le-Franc (en partie) sont concernées par un Assainissement Non Collectif. La compétence de l'Assainissement Non Collectif est également gérée en régie par la collectivité.

Un Contrat de Prestations a été mis en place pour assurer l'autosurveillance, les opérations de maintenance importantes et l'astreinte des stations d'épuration. Il a été confié à l'entreprise Véolia jusqu'au 31 décembre 2025. Cette dernière a également en charge l'entretien préventif des réseaux et postes de relèvement.

Certaines prestations ont été déléguées à d'autres prestataires :

- les vidanges et les nettoyages des fosses, postes de relevage, chasses et décanteurs sont assurées par des entreprises privées.
- le faucardage des roseaux sur les stations par filtres plantés de roseaux

3.2. Indicateurs techniques

3.2.1 La Collecte et le transport des effluents

Les Chiffres

La collectivité possède 95 895 ml de réseaux unitaires et séparatifs sur ce territoire.

On dénombre 3 625 abonnements sur ce territoire (source : listing facturation Suez).

Les Raccordements

La Communauté de Communes réhabilite progressivement les sites de traitement et équipe progressivement les communes concernées de réseaux d'assainissement. Afin de répartir les coûts dans le temps, les réseaux sont réalisés par tranches successives.

Commune	Type	Capacité (EH)	Nb habitations raccordées
Baslieux-sous-Châtillon	Filtre planté de roseaux	550	99
Baye	Boues activées	600	122
Beaunay	Lagunage naturel	150	56
Coizard-Joches	Filtre à sable	150	29
Congy	Filtre à roseaux + Filtre à sable	500	157
Corribert	Filtre à roseaux + Filtre à sable	50	28
Cuchery	Filtre planté de roseaux	600	223
Damery	Boues activées	5 000	764
Venteuil	Boues activées (step de Damery)		353
Etoges	Lagunage + Filtres à roseaux	500	59
Fèrebrianges	Lagunage naturel	180	54
Fleury-la-Rivière	Boues activées	1 400	294
Cormoyeux	Boues activées (step de Fleury)		85
Romery	Boues activées (step de Fleury)		91
Lucy	Lagunage naturel	150	48
Mareuil-en-Brie	Lagunage naturel	300	119
Montmort	Lagunage naturel	500	177
Orbais l'Abbaye	Filtre à roseaux + Filtre à sable	700	204
Saint-Martin-d'Ablois	Boues activées	4 500	604
Suizy-le-Franc	Filtre à sable	45	18
Talus-St-Prix	Filtre à roseaux + Filtre à sable	125	47
Vauciennes	Boues activées	600	177
Villevénard	Filtre à roseaux + Filtre à sable	300	78
Total		16 900	3 886

**Données du tableau estimées*

Les propriétaires ont un délai légal de 2 ans pour effectuer le raccordement de leurs eaux usées au réseau public d'assainissement, à partir de la mise en route de celui-ci.

Les travaux

En 2023, les travaux suivants d'exploitation du réseau ont été réalisés :

Interventions préventives :

Interventions de curage préventif	2021	2022	2023
Nombre d'interventions sur réseau	62	53	65
sur canalisations	15	5	16
sur poste de relevage	47	48	49
Longueur de canalisation curée (ml)	NC	NC	NC

Les postes de relèvement ont été curés deux fois dans l'année. Concernant les réseaux, voici le détail des longueurs curées :

Commune	Localisation	Description
Baslieux sous Châtillon	Rue Moncetz	Curage de 150 ml - S29
Damery	Rue Jean Mermoz	Curage de 375 ml - S25
Damery	Rue du Coche	Curage de 120 ml - S29
Damery	Liaison rue Tarbes / rue Général de Gaulle	Curage de 200 ml - S31
Damery	Rue Pierre Curie	Curage de 290 ml - S29
Cormoyeux	Descente du village à travers chemins	Curage de 600 ml - S25
Etoges	Réseau amont station sur le chemin	Curage de 650 ml - S35
Vauciennes	Rue de Paris	Curage de 500 ml - S25
Venteuil	Rue des fossées	Curage de 300 ml - S30
Venteuil	Rue des Vignes	Curage de 250 ml - S29
Romery	Lieu dit Ecoute s'il pleut	Curage de 750 ml - S15
Saint Martin d'Ablois	Chemin du CBR	Curage de 650 ml - S22
Saint Martin d'Ablois	Route du Mont Bayen	Curage de 330 ml - S25
Saint Martin d'Ablois	Rue de la Croix Manuel	Curage de 165 ml - S25
Saint Martin d'Ablois	Rue des Rochettes	Curage de 200 ml - S25
Saint Martin d'Ablois	Rue du Bauchet	Curage de 50 ml - S25

Interventions curatives :

Interventions curatives	2021	2022	2023
Nombre de désobstructions sur réseau	13	10	10
sur branchements	4	5	5
sur canalisations	5	4	3
sur équipements	1	1	1
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	3	0	1

Il a également été réalisé les interventions suivantes sur les postes de relèvement :

Date	Site	Description
22/01/2023	PR rue des fossés Venteuil	pompe disjonctée, remise en service
24/01/2023	PR rue des fossés Venteuil	Remontage des pompes, intervention de l'hydrocureur car manque de chaînes
25/03/2023	PR vaudiennes RN	défaut anomalie capteur
26/03/2023	PR Fleury les cors	défaut débordement.
30/03/2023	PR Vaudiennes RN	Défaut capteur
18/06/2023	PR Vaudiennes RN	PR à l'arrêt - Redémarrage
03/07/2023	Vaudiennes RN défaut	Défaut capteur niveau
28/07/2023	PR Vaudiennes Vignes	Défaut Pompes 1 et 2 Dépannage
02/08/2023	PR Vaudiennes Vignes	Défaut pompage
25/08/2023	PR Venteuil Fossés	Défaut EDF
01/09/2023	PR Venteuil Fossé	Défaut EDF
06/09/2023	PR Venteuil Fossé	Défaut EDF
08/09/2023	PR Venteuil Fossé	Changement contact disjoncteur + réglages seuils
10/09/2023	PR Quai de Verdun Damery	P2 bouchée débouchage
12/10/2023	PR Damery Quai de verdun	Défaut Pompage
27/10/2023	PR Fleury Coopérative	Pompe 1 défaut
23/12/2023	PR Damery Quai de Verdun	Remise en service du pompage après disjonction générale
24/12/2023	PR Damery Quai de Verdun	Remise en service du pompage
21/12/2023	PR Vaudiennes les Vignes	Dépannage PR
27/12/2023	PR Quai de Verdun	Pompage PR pour débouchage pompes
28/12/2023	PR Quai de Verdun	Dépannage pompe 2 qui fait disjoncter le poste
29/12/2023	PR Damery Quai de Verdun	Installation d'une pompe provisoire

En 2023, les travaux suivants sur l'ensemble du réseau de collecte ont été réalisés :

Postes de relèvements :

Opérations	Coût (en € HT)
Remplacement des 2 pompes au PR Coopérative à Fleury la Rivière	3 324,20 €
Remplacement des 2 pompes au PR Fossés à Venteuil	6 871,35 €
Remplacement d'une pompe au PR La Barre à Vauciennes	1 738,03 €

Réseaux :

Opérations	Coût (en € HT)
Réparation d'un branchement rue des Plaines à Baye	2 640,00 €
Réparation d'un branchement rue Marcel Soyeux à Saint-Martin-d'Ablois	9 421,00 €

3.2.2 Le traitement

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne gère actuellement 20 stations d'épuration sur ce territoire, réparties sur 23 communes représentant une capacité totale de 16 900 équivalents habitants (EH). Elle gère également 24 postes de relèvement ainsi que plusieurs déversoirs d'orage (Congy, Mareuil-en-Brie, Montmort, Orbais-l'Abbaye, Villevenard).

Les unités de traitement

Commune	Type de traitement	Capacité (EH)	Capacité (m3/j)	Capacité (kgDBO5/j)	Mise en Service	Type de Réseau
Baslieux-sous-Châtillon	Filtre planté de roseaux	550	87,5	33	2013	Séparatif
Baye	Boues activées	600	90	36	1993	Séparatif
Beunay	Lagunage	150	22,5	9	1997	Unitaire
Coizard-Joches	Filtre à sable	150	22,5	9	2001	Séparatif
Congy	Filtre roseaux	500	75	30	2015	Unitaire/Séparatif
Corribert	Filtre à roseaux + Filtre à sable	50	10	3	2001	Unitaire
Cuchery	Filtre planté de roseaux	600	90	36	2009	Séparatif
Damery	Boues activées	5 000	900	300	2005	Unitaire et Séparatif
Etoges	Lagunage + filtres à roseaux	500	75	30	2008	Séparatif
Fèrebrianges	Lagunage	180	27	10,8	1999	Séparatif/Unitaire
Fleury-la-Rivière	Boues activées	1 400	210	84	1998	Séparatif
Lucy	Lagunage	150	22,5	9	1998	Séparatif/Unitaire
Mareuil	Lagunage	300	45	18	1982	Unitaire
Montmort	Lagunage	500	75	30	2004	Unitaire
Orbais l'Abbaye	Filtre à roseaux + Filtre à sable	700	105	42	2000	Unitaire/Séparatif
Saint-Martin-d'Ablois	Boues activées	4 500	667	270	1991	Séparatif
Suizy-le-Franc	Filtre à sable	45	6,8	2,7	2003	Séparatif
Talus-Saint-Prix	Filtre à roseaux + Filtre à sable	125	17,3	6,9	2006	Séparatif
Vauciennes	Boues activées	600	90	36	1995	Séparatif
Villevenard	Filtre à roseaux + Filtre à sable	300	45	18	2001	Unitaire/Séparatif

L'autosurveillance

Pour donner suite aux obligations réglementaires (arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5) le prestataire réalise des bilans 24 heures.

En 2023, les bilans règlementaires (analyses sur échantillons moyens sur 24h) ont donc été réalisés en entrée et sortie de 13 stations en fonctionnement sur ce secteur de la Collectivité. Les résultats de conformité sont présentés ci-après :

Station de Baslieux sous Châtillon

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)			Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)																	
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		81,9	43,0	86,7	79,0	93,6	14,0	81,8	23,2	84,3	19,9	15,9	0,14	3,16	74,0	2,5
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		81,9	43,0	86,7	79,0	93,6	14,0	81,8	23,2	84,3	19,9	15,9	0,14	3,16	74,0	2,5
	Valeur réductible (1)			85		250		50									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur réductible		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		70	35	75	125	70	25			60	20					
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0						
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				0						
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O		O		O						
	Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		O														

La STEP est CONFORME en performance.

Station de Baye

	MES	DBO5	DCO	N-NH4	N-NO3	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		35,15							
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	38,48	20,57	65,10	2,58	0,11	5,11	5,26	0,65	7,7
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	0,45	0,36	1,57	0,05	0,23	0,12	0,37	0,08	7,9
Rendement moyen annuel	98,8	98,2	97,6	98,1	—	97,7	93,0	87,7	—
Prescription rejet rendement	90	80	75	80	60	—	—	50	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	3,7	3,0	13,0	0,4	1,94	1,0	3,1	0,62	—
Prescription rejet concentration	35	30	90	10	20	—	—	2	—
Nombre de dépassement du DTG		0							
Nombre de bilan NC	0	0	0	0	0			0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0	0			0	

La STEP est CONFORME en performance.

Station de Congy

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)		225,0	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		30															
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		99,1	2,0	94,1	94,0	99,0	3,0	35,1	60,4	98,3	1,6	0,39	0,13	58,7	48,0	5,4
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		99,1	2,0	94,1	94,0	99,0	3,0	35,1	60,4	98,3	1,6	0,39	0,13	58,7	48,0	5,4
	Valeur rédhitoire (1)			85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhitoire		0		0		00										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		50		60	200	60	35			80	15				40	4
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0					0	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				0					0	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
			O		O		O		O		O		O	O	O	O	
			O														

La STEP est CONFORME en performance.

Station de Cuchery

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)			Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)																	
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Nombre de mesures réalisées		2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		97,9	10,8	88,5	72,9	98,3	6,3	26,3	55,9	50,2	37,5	34,2	0,62	18,5	/	10,3
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		2		2		2		2		2		2	2	2	2	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		97,9	10,8	88,5	72,9	98,3	6,3	26,3	55,9	50,2	37,5	34,2	0,62	18,5	/	10,3
	Valeur rédhitoire (1)			85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhitoire		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière			35		125		25				15					
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0						
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				1						
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O		O		N		O	O	O	O	
	Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		N														

La STEP est NON-CONFORME en performance.

Station d’épuration de Damery

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	12	12	12	8	8	8	12
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		230					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	126,0	187,5	391,5	28,9	29,0	3,4	7,4
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	4,57	1,54	8,91	0,95	1,05	0,11	7,8
Rendement moyen annuel	96,4	99,1	97,6	96,7	96,4	96,7	—
Prescription rejet rendement	97	96	93	85	80	90	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	13,5	4,6	26,7	2,7	2,9	0,3	—
Prescription rejet concentration	30	25	90	15	20	2	—
Nombre de dépassement du DTG		0					
Nombre de bilan NC	0	0	0	0	0	0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0	0	0	

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration d'Etoges

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)		90	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		30															
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2	1/2	1/2	1/2	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		85,4	14,0	87,7	52,0	96,0	4,0	68,0	12,4	84,4	6,0	3,6	0,28	6,1	52,5	1,70
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		85,4	14,0	87,7	52,0	96,0	4,0	68,0	12,4	84,4	6,0	3,6	0,28	6,1	52,5	1,70
	Valeur rédhitoire (1)			85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhitoire		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		60	35	60	125	60	25			80					50	
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0					0	
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				0					0	
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O		O		O		O	O	O	O	
	Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		O														

La STEP est CONFORME en performance.

Station d’épuration de Fleury-la-Rivière

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	4	4	4	4	4	4	
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		84					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	21,2	27,7	75,7	6,28	6,31	0,72	7,6
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	0,39	0,27	2,16	0,20	0,34	0,03	7,8
Rendement moyen annuel	95,7	98,6	96,0	92,9	91,1	83,9	—
Prescription rejet rendement	90	60	60	70	—	80,0	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	10,1	4,3	34,4	5,0	6,3	1,3	—
Prescription rejet concentration	35	30	90,0	10,0*	—	2*	—
Nombre de dépassement du DTG		0	0				
Nombre de bilan NC	0	0	0	0		0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0		0	

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Mareuil-en-Brie

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)		45	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		18															
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		78,1	38,0	93,5	24,0	93,1	8,0	38,6	20,3	34,7	20,0	17,7	0,06	0,23	93,9	2,3
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		78,1	38,0	93,5	24,0	93,1	8,0	38,6	20,3	34,7	20,0	17,7	0,06	0,23	93,9	2,3
	Valeur rédhibitoire (1)			85,0		400,0		70,0									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		50,0	40,0	60,0	90,0	60,0	30,0			60,0	20,0					
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0						
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				0						
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O		O		O		O	O	O	O	
	Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		O														

La STEP est CONFORME en performance.

Station d’épuration de Montmort

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)		75	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		1,7															
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2	1/2	1/2	1/2	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		97,6	6,5	90,5	28,0	96,9	3,0	90,2	3,5	95,3	1,7	0,39	0,32	1,51	95,0	0,20
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		97,6	6,5	90,5	28,0	96,9	3,0	90,2	3,5	95,3	1,7	0,39	0,32	1,51	95,0	0,20
	Valeur rédhitoire (1)			85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhitoire		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		90	60	75	125	70	25			60	40					
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0						
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				0						
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
	Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :		O		O		O				O						
	Conformité global selon l'exploitant (O/N) :		O														

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Orbais-l'Abbaye

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4		N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)			105		Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)			42														
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1		1		1		1		1		1		1	1	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1		1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		98,5	2,2	95,8	20,0	96,7	3,0	34,0	30,4	88,4	5,3	89,1	4,0	24,8	38,0	3,1
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1		1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		98,5	2,2	95,8	20,0	96,7	3,0	34,0	30,4	88,4	5,3	89,1	4,0	24,8	38,0	3,1
	Valeur rédhitoire (1)			85,0		400,0		70,0									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhitoire		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		50		60	90,0	60	30,0			70		20,0	70			
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0				0		0				
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0				0		0				
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :			O		O		O				O		O				
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :			O														

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Saint-Martin-d'Ablois

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	12	12	12	8	8	8	12
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		270					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	81,2	46,3	129,4	12,6	12,7	1,3	7,6
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	1,28	1,37	5,53	0,25	1,63	0,10	8,0
Rendement moyen annuel	98,4	97,0	95,6	98,0	87,1	91,8	—
Prescription rejet rendement	90	80	75	—	70	80	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	4,8	5,1	20,7	1,0	6,2	0,4	—
Prescription rejet concentration	35	25	125	—	15	2	—
Nombre de dépassement du DTG		0					
Nombre de bilan NC	0	0	0	0	0	0	
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0	0	0	

La STEP est CONFORME en performance.

Station d'épuration de Vauciennes

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	Pt	pH
Nombre de bilan	1	1	1	1	1	1	1
Domaine de Traitement garanti (kg/j)		36					
Charge moyenne annuelle entrante (kg/j)	0,97	26,52	40,80	0,69	0,69	0,12	4,8
Charge moyenne annuelle en sortie (kg/j)	0,14	0,05	0,76	0,03	0,03	0,03	7,7
Rendement moyen annuel	85,2	99,8	98,2	96,0	95,6	73,8	—
Prescription rejet rendement	—	—	—	—	—	—	—
Concentration moyenne annuelle sortie (mg/l)	12,0	4,0	63,0	2,3	2,5	2,7	—
Prescription rejet concentration	30	30	90	10	—	—	—
Nombre de dépassement du DTG		0					
Nombre de bilan NC	0	0	0	0			
Nombre de bilan NC dans le DTG	0	0	0	0			

La STEP est CONFORME en performance.

Station d’épuration de Villevenard

			MES		DCO		DBO5		NGL		NTK		N-NH4	N-NO2	N-NO3	PT	
Débit journalier de référence (m3/j)		75	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Concentration sortie (mgN/l)	Rendement (%)	Concentration sortie (mg/l)
Charge brute de pollution organique (Kg DBO5/j)		3,8															
Ensemble des mesures	Nombre réglementaire de mesures par an (1)		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2		1/2	1/2	1/2	1/2	
	Nombre de mesures réalisées		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées		99,2	6,9	92,1	121,0	96,5	25,0	39,5	61,9	97,2	2,9	0,80	0,25	58,7	40,0	7,1
Conditions normales d'exploitation (*)	Nombre de mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation		1		1		1		1		1		1	1	1	1	
	Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées dans des conditions normales d'exploitation (bilan 2017)		99,2	6,9	92,1	121,0	96,5	25,0	39,5	61,9	97,2	2,9	0,80	0,25	58,7	40,0	7,1
	Valeur rédhibitoire (1)			85		400		70									
	Nombre de résultats non conformes à la valeur rédhibitoire		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne journalière		50		60	200	60	35									
	Nombre maximum de non conformités aux valeurs limites par an (1)		0		0		0										
	Nombre de résultats non conformes aux valeurs limites (2)		0		0		0										
	Valeurs limites (1) en moyenne annuelle																
Conformité selon l'exploitant (O/N) par paramètre :			O		O		O		O		O		O	O	O	O	
Conformité global selon l'exploitant (O/N) :			O														

La STEP est CONFORME en performance.

La Production de boues

	Quantités de boues brutes	Siccité moyenne (en %)	Quantités de matières sèches
Station de Baye	133,3 m3	1,08	1,43 tonnes
Station de Coizard-Joches	20 m3		
Station de Damery	155 t	25,05 %	38,80 tonnes
Station de Fleury-la-Rivière	229,2 m3	7,17 %	16,43 tonnes
Station de Saint-Martin-d'Ablois	330 m3	3,32 %	10,96 tonnes
Station de Suizy-le-Franc	20 m3		
Station de Vauciennes	154,6 m3	1,10 %	1,70 tonnes

Les fosses toutes eaux collectives des stations d'épuration de Suizy-Le-Franc et Coizard-Joches sont également vidangées respectivement tous les ans. Les matières de vidange ont été envoyées sur la station d'épuration de Mardeuil dans le département de la Marne.

Les travaux

En 2023, les travaux suivants d'exploitation des stations d'épuration ont été réalisés :

Interventions curatives :

Date	Site - Equipement	Description
14/05/2023	Step de Vauciennes	Défaut secteur
27/05/2023	Step Damery - Défaut Prep Azur	Nettoyage et relance
18/06/2023	Step Damery - Défaut Agitateur	Remise en service
03/07/2023	Step Damery défaut Ipsos Moteur	Dépannage moteur
07/07/2023	Step SMA	intervention vide sanitaire - réparation câble de puissance
25/07/2023	Step Damery	Réarmement suite coupure EDF
12/09/2023	STEP Damery	Défaut communication écran Magélis
20/09/2023	Step Baye	Horloge aération + ajouts alarmes sur sofre temps de marche aération
27/10/2023	Step Vauciennes	débitmètre pas d'affichage
22/09/2023	Step Damery	Défaut électrique
30/09/2023	Step Damery	Défaut général
21/10/2023	Step Vauciennes	Défaut général causé par transmetteur O2

En 2023, sur les stations d'épuration, les travaux suivants ont été réalisés :

➤ **Station de Fleury-la-Rivière**

Opérations	Coût
Remplacement pompe doseuse de chlorure ferrique	1 851,82 €

➤ **Station de Damery**

Opérations	Coût
Remplacement de l'arbre à socs du malaxeur à chaux	6 765,00 €
Remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération	15 481,23 €
Remplacement du corps de pompe d'eau industrielle	1 385,90 €
Remplacement du motoréducteur sur le compacteur à déchets	2 364,03 €
Remplacement des 2 pompes doseuses de chlorure ferrique	3 486,62 €

➤ **Station de Vauciennes**

Opérations	Coût
Remplacement de la vanne de dépotage des boues	1 163,00 €

➤ **Autres sites :**

Opérations	Coût
Faucardage annuel des roseaux sur les stations par filtre planté de roseaux	9 230,00 €
Installation d'une sonde sur le déversoir en tête de station à Montmort	2 415,70 €
Remplacement pompe doseuse de chlorure ferrique à Baye	1 851,82 €

3.2.3 Conformité des raccordements

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne réalise en régie le contrôles de raccordement des rejets des eaux usées et pluviales, soit dans le cadre de vente, soit après des travaux publics d'assainissement. La conclusion peut être conforme, non conforme ou indéterminée lorsque tous les exutoires ne peuvent pas être identifiés.

Année 2023	Nombre contrôle	CONFORME	NON CONFORME	Indéterminée
BASLIEUX SOUS CHATILLON	2	0	2	0
BAYE	7	0	6	1
BEAUNAY	2	1	1	0
COIZARD JCHES	2	1	1	0
CONGY	3	2	1	0
CORMOYEUX	3	0	3	0
CORRIBERT	1	1	0	0
CUCHERY	3	2	0	1
DAMERY	15	4	6	5
ETOGES	1	0	1	0
FEREBRIANGES	3	0	2	1
FLEURY LA RIVIERE	8	2	5	1
MAREUIL EN BRIE	5	5	0	0
MONTMORT LUCY	13	12	1	0
ORBAIS L'ABBAYE	11	4	6	1
ROMERY	1	0	1	0
SAINT MARTIN D'ABLOIS	0	0	0	0
SUIZY LE FRANC	0	0	0	0
TALUS SAINT PRIX	1	0	1	0
VAUCIENNES	6	1	4	1
VENTEUIL	14	3	10	1
VILLEVENARD	5	0	4	1
TOTAL	106	38	55	13

3.3. Indicateurs financiers

3.3.1 Prix détaillé d'une facture de 120 m³ pour la collecte et le traitement des eaux usées au 01/01/2024

COMMUNES	Part Déléataire		Part Collectivité		A.E.S.N	Facture 120 m3		
	Abonnement	Consommation m ³	Abonnement	Consommation m ³	Modernisation des réseaux de collecte	Total H.T pour 120 m ³	Total T.T.C pour 120 m ³	Prix moyen TTC m ³
Baslieux-sous-Châtillon	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Baye	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Beaunay	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Coizard-Joches	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Congy	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Cormoyeux	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Corribert	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Cuchery	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Damery	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Etoges	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Fèrebrianges	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Fleury-la-Rivière	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Mareuil-en-Brie	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Montmort-Lucy	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Orbais l'Abbaye	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Romery	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Saint Martin-d'Ablois	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Suizy-le-Franc	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Talus-St-Prix	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Vauciennes	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Venteuil	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €
Villevenard	-	-	86,44 €	2,85 €	0,185 €	450,64 €	495,71 €	4,131 €

COMMUNES	Au 01/01/2023	Au 01/01/2024	N/N-1
	TTC	TTC	%
Baslieux-sous-Châtillon	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Baye	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Beaunay	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Coizard-Joches	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Congy	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Cormoyeux	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Corribert	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Cuchery	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Damery	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Etoges	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Fèrebrianges	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Fleury-la-Rivière	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Mareuil-en-Brie	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Montmort-Lucy	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Orbais l'Abbaye	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Romery	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Saint Martin-d'Ablois	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Suizy-le-Franc	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Talus-St-Prix	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Vauciennes	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Venteuil	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %
Villevenard	464,86 €	495,71 €	+ 6,64 %

4. Synthèse financière de l'année 2023

4.1. Montants financiers

4.1.1 Section de fonctionnement

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

DEPENSES	1 071 259,28
Charges à caractère général	701 947,22
Charges de personnel	264 496,14
Autres charges	4 802,87
Charges financières	61 903,78
Charges exceptionnelles	5 404,24
Provisions	8 564,03
Atténuation de produits	24 141,00
RECETTES	2 698 590,59
Vente de produits*	2 383 365,96
Subventions d'exploitation	69 264,74
Produits exceptionnels	297 897,03
Reprises sur provisions	16 763,14

*Détail des ventes de produits

Ventes de produits	Montant	Part
Redevances CCPC	2 237 817,45	93,89%
Part AESN	250,11	0,01%
PFAC	2 500,00	0,10%
Frais fonctionnement pressoirs	100 083,20	4,20%
Contrôles	42 715,20	1,79%

4.1.2 Section d'investissement

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

DEPENSES	2 328 744,38
Montant du remboursement de la dette	356 695,98
Régulations comptables	66 984,00
Montant des dépenses d'équipement	1 905 064,40
RECETTES	1 844 921,32
Réserve	795 912,49
Montant des subventions perçues	698 556,30
Prêt	350 343,00
Solde créditeur sur achats de terrains	109,53

4.2. Etat de la dette et durée d'extinction

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

Encours de la dette au 31/12/2023		3 970 230,77
Montant remboursé durant l'exercice 2023	En capital	356 695,98
	En intérêt	61 903,78

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts.

La durée d'extinction de la dette est de 2 ans.

4.3. Amortissements

Les chiffres suivants sont indiqués en euro TTC.

Amortissements des immobilisations	2 198 542,11
Reprise des subventions	1 013 311,83

5. Perspectives 2024

En 2024, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne prévoit les travaux sur les systèmes d'assainissement suivants :

- ✓ Réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue du Moulin Bleu à Saint-Martin-d'Ablois
- ✓ Construction de la station d'épuration de Le Baizil
- ✓ Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Le Baizil
- ✓ Réhabilitation des réseaux d'assainissement – 2^{ème} phase à La-Neuville-aux-Larris
- ✓ Extension du réseau d'assainissement – Rue des Grands Prés à Coizard-Joches
- ✓ Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du système d'assainissement de Passy-Grigny

Différents travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement sont programmés dans le cadre d'opérations d'aménagement de voiries dans plusieurs communes.

En parallèle, une étude assainissement sera menée sur la partie sud du territoire.

Partie 2 - L'Assainissement Non Collectif

1. Présentation du SPANC

1.1. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

L'assainissement non collectif désigne tout système d'assainissement effectuant la collecte, l'épuration et l'infiltration des eaux usées domestiques générées par les immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement. La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a confié aux communes la compétence de contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC).

Le SPANC a été étendu sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne en date du 1^{er} Octobre 2017, par la création du règlement de service et la mise en place des redevances de contrôle sur tout le territoire.

1.2. Périmètre d'activité

Au 1^{er} janvier 2021, le Service Public d'Assainissement Non Collectif couvre donc l'ensemble du territoire de la CCPC soit les 53 communes qui la composent.

1.3. Les missions

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission :

- L'examen de conception, sur dossier, des projets d'assainissement non collectif des installations neuves ou à réhabiliter (A),
- La vérification de l'exécution des travaux, sur le terrain, des installations neuves ou à réhabiliter (B),
- La vérification du bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes (C),
- La vérification du bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes dans le cadre de la vente (D),
- L'information et le conseil des particuliers, professionnels et collectivités en matière d'assainissement non collectif.



1.4. Le mode de gestion

Un technicien est dédié à temps partiel à :

- la réalisation des contrôles,
- la gestion du service,
- le suivi des prestataires,
- l'information et le conseil auprès des particuliers, professionnels et collectivités.

Les contrôles suivants sont réalisés en régie par le technicien du service :

- Examen de la conception (A),
- Vérification de l'exécution des travaux (B),
- Vérification du bon fonctionnement dans le cadre de vente (D).



2. Indicateurs techniques

2.1. Indice de mise en œuvre du service d'assainissement non collectif (D302.0)

Afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre et entre services similaires, des indicateurs de performance ont été définis au niveau national. Ceux-ci permettent de suivre les différentes composantes du service et qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances. Ces outils de pilotage facilitent l'inscription des services dans une démarche de progrès.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions standardisées, élaborées par un groupe de travail associant des experts représentatifs des acteurs de la gestion des services d'eau : représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés.

Ces indicateurs doivent maintenant être renseignés chaque année par l'ensemble des services au sein du rapport annuel sur le prix et la qualité des services, prévu à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ils constituent la base des informations collectées au sein de l'observatoire.

A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du Service Public d'Assainissement Non Collectif	Exercice 2023	Point
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	OUI	20/20
Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	OUI	20/20
Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	OUI	30/30
Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	OUI	30/30
B. – Éléments facultatifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif	Exercice 2022	Point
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	NON	0/10
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	NON	0/20
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	NON	0/10

L'évaluation du nombre d'habitants desservis par le Service Public d'Assainissement Non Collectif n'est pas établie à ce jour sur l'ensemble de la CCPC. (Indicateur D301.0)

2.2. Contrôles réalisés en 2023

Communes	Examen de la conception (A)	Vérification de l'exécution des travaux (B)	Vérification du fonctionnement (C, D)
Bannay	0	0	0
Baslieux Sous Châtillon	0	0	0
Baye	0	0	0
Beunay	0	0	0
Belval Sous Châtillon	0	2	1
Boursault	2	1	6
Champaubert	0	1	2
Champlat et Boujacourt	0	0	0
Champvoisy	4	1	4
Châtillon sur Marne	0	0	1
Cœur de la vallée	0	0	0
Coizard-Joches	0	0	0
Congy	0	0	0
Cormoyeux	0	1	0
Corribert	0	0	0
Courjeonnet	0	1	0
Courthiezy	0	0	2
Cuchery	0	1	0
Damery	0	0	0
Dormans	1	0	2
Etoges	0	0	0
Fèrebrianges	0	0	0
Festigny	1	1	2
Fleury La Rivière	0	0	0
Ignny-Comblizy	0	1	2
La Caure	0	0	0
La Chapelle sous Orbais	1	0	0
La Neuville aux Larris	0	0	1
La Ville sous Orbais	0	0	0
Le Baizil	1	1	5
Le Breuil	3	3	5
Leuvrigny	0	2	3
Mareuil Le Port	0	0	19
Mareuil En Brie	0	0	0
Montmort Lucy	1	0	0
Nesle Le Repons	3	0	1
Oeuilly	1	0	116
Orbais l'Abbaye	1	0	2
Passy-Grigny	0	0	2
Romery	0	0	0
Saint Martin d'Ablois	0	0	1
Sainte Gemme	2	0	2
Suizy-le-Franc	0	0	2
Talus Saint Prix	0	1	0
Troissy	2	0	1
Vandières	1	1	1
Vauciennes	0	0	0
Venteuil	0	0	0
Verneuil	0	1	6
Villevénard	0	0	0
Vincelles	0	0	1
TOTAL 2022	24	19	192

2.3. Taux de conformité

Cet indicateur évalue le pourcentage d'installations d'assainissement non collectif conformes, après contrôle, à la réglementation sur l'ensemble des installations contrôlées depuis la création du service.

Le taux prend en compte les installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité ainsi que les installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement.

Le taux de conformité sur le territoire de la CCPC est de 33,6 %. (Voir tableau ci-après).

Au 31/12/2023	PROJET	Nombre installations	CONFORME	NON CONFORME					Taux de conformité
				ABSENCE d'installation	Danger pour la santé	Sans Danger pour la santé des personnes	Défauts d'entretien et d'usure	Autre	
CCPC	78	1697	206	460	667	332	24	8	33,6%
Bannay	0	16	6	0	7	3	0	0	56,3%
Baslieux Sous Chatillon	1	5	0	0	3	2	0	0	40,0%
Baye	2	23	3	8	9	3	0	0	26,1%
Beunay	0	3	0	0	0	3	0	0	100,0%
Belval Sous Chatillon	2	75	10	12	28	23	2	0	46,7%
Boursault	1	37	1	10	21	5	0	0	16,2%
Champaubert		59	10	7	24	15	3	0	47,5%
Champlat Et Boujacourt	1	60	5	14	23	17	1	0	38,3%
Champvoisy	5	40	9	13	12	4	0	2	37,5%
Chatillon Sur Marne		24	1	2	8	13	0	0	58,3%
Cœur-De-La-Vallée (Binson Orquigny)	0	0	0	0	0	0	0	0	/
Cœur-De-La-Vallée (Reuil)	2	16	1	5	9	1	0	0	12,5%
Cœur-De-La-Vallée (Villers Sous Châtillon))	2	0	0	0	0	0	0	0	/
Coizard Joches	1	17	1	4	3	9	0	0	58,8%
Congy	1	11	1	1	2	7	0	0	72,7%
Cormoyeux	0	3	1	1	1	0	0	0	33,3%
Corribert	0	4	0	0	3	0	1	0	25,0%
Courjeonnet	2	5	3	0	1	1	0	0	80,0%
Courthiezy	4	29	1	8	14	6	0	0	24,1%
Cuchery	0	4	3	0	0	1	0	0	100,0%
Damery	0	2	1	0	0	1	0	0	100,0%
Dormans	2	23	5	8	6	4	0	0	39,1%
Etoges	6	65	38	5	7	12	1	2	81,5%
Fèrebrianges	0	3	1	1	0	0	0	1	66,7%
Festigny	3	30	4	11	11	4	0	0	26,7%
Fleury La Rivière	0	0	0	0	0	0	0	0	/
Igny Comblizy	1	10	2	3	5	0	0	0	20,0%
La Caure	2	15	4	1	7	3	0	0	46,7%
La Chapelle Sous Orbais	1	21	2	3	10	5	1	0	38,1%
La Neuville Aux Larris	0	1	0	1	0	0	0	0	0
La Ville Sous Orbais	0	27	5	9	2	10	1	0	59,3%
Le Baizil	6	57	11	20	17	6	2	1	35,1%
Le Breuil	1	46	6	11	15	14	0	0	43,5%
Leuvrigny	3	33	12	4	12	5	0	0	51,5%
Mareuil En Brie	0	7	0	1	5	1	0	0	14,3%
Mareuil Le Port	2	105	0	74	25	6	0	0	5,7%
Montmort Lucy	2	102	28	9	41	21	3	0	51,0%
Nesle Le Repons	1	12	2	3	3	4	0	0	50,0%
Oeuilly	2	270	4	95	136	34	1	0	14,4%
Orbais L'abbaye	2	39	0	9	22	8	0	0	20,5%
Passy-Grigny	0	79	3	22	31	18	5	0	32,9%
Romery	0		0			0	0	0	/
Saint Martin D'Ablois	1	7	0	3	2	2	0	0	28,6%
Sainte Gemme	2	17	0	6	8	3	0	0	17,6%
Suizy Le Franc	5	29	2	11	2	13	1	0	55,2%
Talus Saint Prix	0	9		2	4	3	0	0	33,3%
Troissy	4	19	1	5	9	4	0	0	26,3%
Vandières	3	162	6	38	96	20	2	0	17,3%
Vauciennes	0	0	0	0	0	0	0	0	/
Venteuil	0	0	0	0	0	0	0	0	/
Verneuil	3	52	10	16	17	8	0	1	36,5%
Villevenard	2	15	3	2	3	6	0	1	66,7%
Vincelles	0	9		2	3	4	0	0	44,4%

3. Indicateurs financiers

3.1. Redevances d’assainissement non collectif

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne a adopté les nouveaux tarifs des redevances d’assainissement non collectif, applicables à l’ensemble des usagers du SPANC à partir du 1^{er} janvier 2024.

	Examen de la conception (A)	Vérification de l'exécution des travaux (B.1)	Contre-visite pour malfaçon (B.2)	Vérification du fonctionnement (C)	Vérification du fonctionnement dans le cadre de vente (D)
Inférieur ou égale à 20 EH	129,00 € HT	178,00 € HT	126,00 € HT	192,00 € HT	176,00 € HT
Supérieur à 20EH	258,00 € HT	356,00 € HT	252,00 € HT	384,00 € HT	352,00 € HT

3.2. Compte administratif 2024

Recettes de fonctionnement		
	Libellé	Montant en euro HT
	Résultat reporté	23 532,25
	Redevances d'assainissement non collectif	19 729,00
	Autres subventions d'exploitation	9 300,00
	Reprises sur provisions	592,47
	TOTAL	53 153,72
Dépenses de fonctionnement		
	Libellé	Montant en euro HT
	charges à caractère général	25 500,00
	Autres charges de gestion courante	2,74
	Charges exceptionnelles	305,00
	Provisions	523,45
	TOTAL	26 331,19

Recettes d'investissement		
	Libellé	Montant en euro HT
	Travaux sous mandat	57 879,00
	TOTAL	57 879,00
Dépenses d'investissement		
	Libellé	Montant en euro HT
	Solde d'exécution reporté	49 051,64
	Travaux sous mandat	940,66
	TOTAL	49 992,30

4. Perspectives 2024

4.1. Zonage d'assainissement

Fin 2018-début 2019, une enquête a été réalisée sur l'ensemble des communes afin de déterminer les besoins concernant les documents de zonages d'assainissement.

En 2019, une consultation a été lancée pour retenir un bureau d'étude qui a pour mission la réalisation des études de zonages d'assainissement, pour les communes ne possédant pas ce document ou celles dont les zones d'assainissement doivent être actualisées.

L'étude est scindée en 2 tranches, la tranche ferme concernant 24 communes et la tranche optionnelle concernant 16 communes.

Pour la tranche ferme : les phase 1 (état des lieux), la phase 2 (proposition de scénarios) et la phase 3 (rapport d'enquête) ont été réalisées entre 2020 et 2022 et la CCPC a délibéré pour la mise en enquête publique. L'enquête publique a été réalisée au premier semestre 2023.

Concernant la tranche optionnelle, la phase 1 a été réalisé en 2022. En 2023, phase 2 et phase 3 ont été réalisées. L'enquête publique de la tranche conditionnelle aura lieu durant le premier semestre 2024.

LEXIQUE

AC : Assainissement Collectif

ANC : Assainissement Non Collectif

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

DBO5 : Demande Biologique en Oxygène en 5 jours

DCO : Demande Chimique en Oxygène

DSP : Délégation de Service Public

EH : Equivalent Habitant

MES : Matières En Suspension

NTK : Azote Total Kjeldhal

PT : Phosphore Total

SPANC : Service Public Assainissement Non Collectif

STEP : Station d’Epurat